







Formation enregistrée sous le n°

DOSSIER D'INSCRIPTION
BPJEPS
Spécialité escrime

Composition du dossier

	Pièces à fournir
	Fiche de renseignements
	Contenu de la formation BPJEPS escrime <ul style="list-style-type: none"> • Organisme de formation • Calendrier • Coût de la formation / Aide à la formation • Organisation détaillée de l'alternance • Planning hebdomadaire / Ruban pédagogique • Objectifs contenus de formation et volume horaire • Équipe pédagogique
	Tests d'entrée
	Attestation de compétition Attestation d'encadrement Certificat médical
	Calendrier 2024 - 2025

Je soussigné

Atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier.

J'ai bien pris en compte les contraintes horaires liées à cette formation, présentées dans le planning hebdomadaire.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription le : **14 novembre 2024**

Fait le

Signature

Formation enregistrée sous le n°

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir pour que votre dossier d'inscription soit recevable :

<input type="checkbox"/>	Fiche d'inscription normalisée avec photographie.
<input type="checkbox"/>	Copie de carte d'identité ou du passeport en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense, pour les Français de moins de vingt-cinq ans.
<input type="checkbox"/>	PSC1 : Attestation de formation aux premiers secours ou prévention et secours civiques de niveau 1 (<i>ne pas confondre avec l'Initiation à l'alerte et aux premiers secours délivré lors de la JAPD</i>).
<input type="checkbox"/>	Certificat médical de non-contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'escrime, datant de moins de 3 mois (en annexe)
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes scolaires, universitaires et professionnels.
<input type="checkbox"/>	Copies des diplômes fédéraux, animateurs, éducateurs et arbitres.

« J'ai lu, pris connaissance et fourni l'ensemble des pièces réclamées. »

Le

Signature

Formation enregistrée sous le n°

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A la formation du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation
populaire et du sport - spécialité « escrime ».

Le candidat :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° S.S :

Adresse :
.....

Téléphone personnel :

Courriel :

PHOTO
OBLIGATOIRE

Le parcours du candidat :

Diplômes Escrime (joindre les justificatifs) :

.....
.....
.....
.....

Diplômes RNCP (joindre les justificatifs) :

.....
.....
.....

N° de licence FFE :

Ligue :

Club origine :

Club saison en cours :

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
 auprès du Préfet de la région Ile de France
 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

La Certification qualité a été délivrée au
 titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Formation enregistrée sous le n°

Situation professionnelle :

Êtes-vous inscrit Demandeur d'Emploi ? **Oui** **Non**
 Date d'inscription à Pôle Emploi.....

Êtes-vous scolarisé ? **Oui** **Non**
 Si oui, établissement / filière

Êtes-vous en situation d'emploi ? **Oui** **Non**
 À temps plein à temps partiel (Nombre d'heures mensuelles ou % ETP)
 Quel type de Contrat : CDI / CDD / CAE / Contrat de professionnalisation / Apprentissage (rayer les
 mentions inutiles) Autres Contrats
 (Préciser lequel)

Nom de l'entreprise
 Adresse.....
 Tel..... Fax.....
 Mail.....

Nom du responsable de l'entreprise.....
 Tel..... Fax.....
 Mail.....

Autre situation :

Plan de financement envisagé :

OPACIF (CIF CDD/ CIF)
 Nom de l'organisme financeur

 Adresse

 Code Postal Ville
 Tel Fax..... Mail

Prise en charge employeur **Oui** **Non**
Prise en charge personnelle **Oui** **Non**
Stagiaire de la formation professionnelle **Oui** **Non**

*Si réponse positive au PRFQ – Programme Régional de Formation Qualifiant – financement Région)
 Donner les estimations de prise en charge)*

UN DEVIS DE FORMATION SERA EMIS A L'ISSUE DU POSITIONNEMENT DU CANDIDAT

Formation enregistrée sous le n

La structure pédagogique :

Nom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Nom du Président de la structure :

Nombre de licenciés dans la structure :

Armes pratiquées dans la structure :

Type de public fréquentant la structure (baby escrime, enfant, adolescent, senior, vétéran, loisir, compétition, handisport, sport adapté, artistique, entreprise, fitness...) :

.....

Type de contrat avec la structure :

.....

Profil du poste :

.....

Nombre d'heures effectuées par semaine dans la structure :

Le Tuteur :

Formation enregistrée sous le n

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal Ville :

Téléphone :

Courriel :

Qualités / diplômes / expériences professionnelles :

.....

.....

Le tuteur intervient-il dans la structure du stagiaire : **Oui** **Non**

Si oui avec quelle fonction :

.....

Perspectives d'emploi :

Nom de la structure :

Type de contrat :

Volume horaire :

Date et signature du candidat

Formation enregistrée sous le n°

FORMATION BPJEPS ESCRIME 2025

L'institut de formation de la fédération française d'escrime est habilité par la DRJSCS des Hauts de France, pour organiser la formation du BPJEPS Escrime 2025.

C'est une formation professionnelle continue, dispensée en alternance entre une structure et le centre de formation.

Cette offre de formation est, à ce jour, unique sur le territoire national. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes désireuses de se former pour ce métier et répondant aux exigences préalables. Cette formation est ouverte aux étrangers.

La certification de cette formation délivre le titre de Prévôt d'Etat Escrime.

Organisme de formation

Institut de Formation de la Fédération Française d'escrime (IFFE).

1. Adresse : 7 Porte de Neuilly, 93160 Noisy le Grand
Tel : 01 87 12 30 04 – Email : iffe@ffescrime.fr
2. Raison sociale : Association type loi 1901
3. Activités de l'organisme : Formation aux métiers de l'escrime
4. Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité en tant que prestataire de formation :
119 306 04 693
5. Président de l'organisme : Monsieur Mario Bourdageau
Tel : +33 6 84 10 60 85 Email : mario.bourdageau@ffescrime.fr
6. Directeur de l'institut de formation : Jean Yves ROBIN
Tel : +33 6 12 59 68 48
Email : magali.carrier@ffescrime.fr
7. Coordonnateur de la formation : Magali Carrier
Tel : +33 6 12 59 68 48
Email : magali.carrier@ffescrime.fr
8. Responsable administratif : Maéva LE BLANC
Tel : +33 1 87 12 30 04 - Email : maeva.leblanc@ffescrime.fr

Formation enregistrée sous le n°

Calendrier

Ouverture des inscriptions	12/09/2024
Clôture des inscriptions	14/11/2024
Dates des exigences préalables	27/11/2024
Dates des tests de sélection	26/11/2024
Dates du positionnement	26/11/2024
Date de début de la formation en centre	13/01/2025
Date de fin de la formation en centre	04/12/2025
Date de début de la formation en entreprise	20/01/2025
Date de fin de la formation en entreprise	19/12/2025
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	954
Nombre d'heures en centre/ stagiaire	604
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	350
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	15

	Pour le renouvellement de la session de formation 2026
Ouverture des inscriptions	Mi-Septembre 2025
Clôture des inscriptions	Mi-Novembre 2025
Dates des exigences préalables	Fin Novembre 2025
Dates des tests de sélection	Fin Novembre 2025
Dates du positionnement	Fin Novembre 2025
Date de début de la formation en centre	Début Janvier 2026

Formation enregistrée sous le n°

Date de fin de la formation en centre	Décembre 2025
Date de début de la formation en entreprise	Janvier 2025
Date de fin de la formation en entreprise	Décembre 2025
Nombre total d'heures de formation/ stagiaire	954 heures
Nombre d'heures en centre/ stagiaire	604 heures
Nombre d'heures en entreprise/ stagiaire	350 heures
Nombre total d'heures dédiées aux épreuves certificatives	15 heures

Coût de formation

Coût pédagogique : 7 067 €			Pour la session de formation
En OF 6 342 €	En Alternance 525 €	Forfait CQHA 200 €	
Frais annexes			
Frais de restauration			Environ 2 250 €
Frais d'hébergement			
Frais de transport			Environ 3 000 €

Aide à la formation

Cette formation délivre un diplôme d'État inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

À ce titre, ce diplôme est éligible à la formation professionnelle pour les salariés.

Les stagiaires, non-salariés ou non éligibles à la formation professionnelle, doivent faire une demande d'aide auprès de l'organisme de formation de la fédération française d'escrime en remplissant un dossier spécifique. Le montant de cette aide est au maximum de 50% du coût pédagogique de la formation et sera attribué en fonction des éléments fournis.

Formation enregistrée sous le n°

Organisation détaillée de la formation en alternance

Il est rappelé que le centre de formation d'un stagiaire ne peut être en même temps son lieu d'alternance.
Le temps de travail en centre est de 604h et de 350h minimum en structure.

Le choix de placer les candidats dans une alternance régulière et harmonieuse entre les périodes de formation en centre, et leurs interventions en structure d'accueil nous permettent de voir les stagiaires s'aguerrir au fur et à mesure de leur formation sur les domaines suivants :

- Connaissance du club,
- Connaissance de l'environnement institutionnel du club,
- Reconnaître les différents publics qui fréquentent une salle d'armes (aspiration, besoin, motivation, conduite motrice, etc....)
- Pratiquer en compétition les trois armes,
- Arbitrer aux trois armes.
- Être capable d'organiser des épreuves à caractère pré compétitif au sein de la structure d'accueil,
- S'occuper du matériel d'escrime : équipements individuels de protection, équipements collectifs, équipements électriques ;
- Informer, préparer et accompagner en compétition ;
- Travailler en pédagogie individuelle et collective aux trois armes.
- Mener à bien son projet d'action dans la structure.

La formation en centre

La formation en centre se déroule principalement aux CREPS de Wattignies durant 12 stages de formation de 4 jours sur 12 mois du 13 janvier 2025 au 4 Décembre 2025.

La formation en structure

Il est prévu un temps minimum de 35 heures de travail dit « en alternance » entre les différents stages au Creps de Wattignies, sur les 12 mois de présence en structure. Période de 3 à 4 semaines en moyenne.
Ce volume horaire doit permettre de travailler en structure :

- 30 heures par arme dont 20 heures de pédagogie collective et 10 heures de pédagogie individuelle.
- 5 heures pour la gestion et l'entretien du matériel, la présence lors des réunions institutionnelles : ligue, comité départemental, CDOS, CROS, Mairie, etc.

Viens s'ajouter à ce volume horaire, le travail personnel fourni par le stagiaire dans le cadre des trois projets qu'il doit mener durant sa formation :

- Projet d'animation.

Ce volume peut aller à la hausse en fonction du contrat de travail passer dans le club.

Le tutorat

Le tuteur doit accompagner le travail du stagiaire. Son implication dans la formation du stagiaire est une des clés de sa réussite.

- Le tuteur est mis en copie de l'ensemble des échanges entre l'institut et le stagiaire. Le responsable pédagogique de l'IFFE contact 2 fois au minimum dans l'année le tuteur et davantage en cas de difficulté.
- Le tuteur est destinataire des bilans intermédiaires des conseils de promotion

Déclaration d'activité enregistrée sous le no .11930604693
auprès du Préfet de la région Ile de France
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

IFFE BPJEPS ESCRIME

Ruban pédagogique BPJEPS 3

2024	Septembre				Octobre				Novembre				H cours	H alternance	
	semaine 36 02/09/2024	semaine 37 09/09/2024	semaine 38 16/09/2024 Ouverture Inscriptions 12-sept.	semaine 39 23/09/2024	semaine 40 30/09/2024	semaine 41 07/10/2024	semaine 42 14/10/2024	semaine 43 21/10/2024	semaine 44 28/10/2024	semaine 45 04/11/2024	semaine 46 11/11/2024 Clôture des inscriptions 12-nov	semaine 47 18/11/2024			semaine 48 25/11/2024 Positionnement 26-nov
2025	Décembre				Janvier				Février						
	semaine 49 02/12/2024	semaine 50 09/12/2024	semaine 51 16/12/2024	semaine 52 23/12/2024	semaine 1 30/12/2024	semaine 2 06/01/2025	semaine 3 13/01/2025 Stage 1 Sabre du 13 au 16 janvier Wattignies	semaine 4 20/01/2025	semaine 5 27/01/2025 Stage 2 Fleuret du 27 au 30 janvier Wattignies	semaine 6 03/02/2025	semaine 7 10/02/2025	semaine 8 17/02/2025	semaine 9 24/02/2025 Stage 3 Épée du 24 au 27 Février Wattignies	96	0
														0	
	Mars				Avril				Mai						
	semaine 10 03/03/2025	semaine 11 10/03/2025 Stage 4 Autres pratiques du 10 au 13 mars Wattignies	semaine 12 17/03/2025	semaine 13 24/03/2025 Stage 5 Sabre du 24 au 27 mars Wattignies	semaine 14 31/03/2025	semaine 15 07/04/2025	semaine 16 14/04/2025	semaine 17 21/04/2025 Stage 6 Fleuret du 21 au 24 avril Wattignies	semaine 18 28/04/2025	semaine 19 05/05/2025	semaine 20 12/05/2025 Stage 7 Épée du 12 au 14 mai Wattignies	semaine 21 19/05/2025	semaine 22 26/05/2025	128	0
H cours centre															
H alternance															
H distanciel															
	Juin				Juillet				Août						
	semaine 23 02/06/2025	semaine 24 09/06/2025	semaine 25 16/06/2025	semaine 26 23/06/2025 Stage 8 Autres pratiques du 23 au 26 juin Wattignies	semaine 27 30/06/2025	semaine 28 07/07/2025	semaine 29 14/07/2025	semaine 30 21/07/2025	semaine 31 28/07/2025	semaine 32 04/08/2025	semaine 33 11/08/2025	semaine 34 18/08/2025	semaine 35 25/08/2025	32	0
H cours centre															
H alternance															
H distanciel															
	Septembre				Octobre				Novembre						
	semaine 36 01/09/2025	semaine 37 08/09/2025	semaine 38 15/09/2025	semaine 39 22/09/2025	semaine 40 29/09/2025	semaine 41 06/10/2025	semaine 42 13/10/2025 Stage 9 Sabre du 1er au 4 septembre Wattignies	semaine 43 20/10/2025	semaine 44 27/10/2025	semaine 45 03/11/2025	semaine 46 10/11/2025 Stage 10 Fleuret du 6 au 08 octobre Wattignies	semaine 47 17/11/2025	semaine 48 24/11/2025 Stage 11 Épée du 10 au 13 novembre Wattignies	96	0
H cours centre															
H alternance															
H distanciel															
	Décembre														
	semaine 49 01/12/2025	semaine 50 08/12/2025	semaine 51 15/12/2025	semaine 52 22/12/2025	semaine 1 29/12/2025									32	
H cours centre															
H alternance															
H distanciel															
														0	
														384	
														350	
														734	

TESTS D'ENTREE

Les tests se dérouleront le 26 novembre 2024, au CREPS de Wattignies. Ils se composent :

- Des tests des exigences préalables (TEP)
- Des tests de sélections
- Du positionnement

Modalités des tests d'exigences préalables pour l'entrée en formation

- Le candidat réalise 3 assauts en cinq touches de trois minutes maximum
- Le candidat arbitre un assaut en cinq touches de trois minutes maximum dans l'arme de son choix
- Le candidat prend une leçon individuelle de dix minutes maximum dans l'arme de son choix

Le candidat titulaire de l'un des diplômes suivants est dispensé des TEP :

- Le diplôme fédéral d'éducateur 2 escrime (Epée, Fleuret ou Sabre)
- Le CQP escrime
- Le certificat de spécialisation « escrime » associé aux spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
- Est également dispensé de cette vérification, le sportif de haut niveau en escrime inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport.

Les candidats en situation de handicap sont invités à nous contacter en amont de l'inscription pour mettre en place un parcours spécifique dans la mesure du possible.

■ Dates et lieu :

26 Novembre 2024 au CREPS de Wattignies

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné , Docteur en médecine, certifie

que Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

.....

Né(e) le..... à

Ne présente aucune contre-indication

A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DE L'ESCRIME

Fait à....., le.....

Cachet et signature du praticien

(1) Rayer les mentions inutiles